



Offrez-vous
**une retraite
sereine**

02 59 16 03 59 - contact@amkan.fr - www.amkan.fr

20 ans, c'est en moyenne la durée de votre retraite

Cette période de vie tant attendue est oubliée dans sa préparation. Il est toujours trop tôt pour s'en occuper, y penser, que ce soit à 20 ans, à 30 ans, à 40 ans. À partir de 50 ans, il serait temps de regarder le sujet mais cela peut encore attendre, rien ne presse. Et pourtant...

- ▶ Combien d'années reste-t-il jusqu'à la date de départ la retraite que vous avez déjà fixée ?
- ▶ Avez-vous connaissance de votre réel train de vie futur, celui qui vous permettra de vivre un quart de votre vie ?
- ▶ En cas de décès, votre conjoint pourra-t-il continuer à vivre confortablement sans vos revenus ?

Pourquoi il est important de faire vérifier son relevé de carrière ?

Que faisons-nous pour vous ?

- ▶ Vous aider à comprendre vos droits et identifier les incohérences qui pourraient affecter votre retraite.
- ▶ Vous proposer un décryptage des points clés de retraite et les régimes applicables à votre situation.
- ▶ Estimer vos droits à retraite pour optimiser vos choix et vérifier qu'il n'y ait aucune erreur dans le relevé de carrière hypothéquant vos revenus futurs.

Nous travaillons avec vous pour définir une stratégie personnalisée qui vous aidera à atteindre vos objectifs de retraite. Comment ?

- ▶ En élaborant un plan personnalisé en fonction de vos objectifs.
- ▶ En optimisant les cotisations pour maximiser vos revenus : retraite progressive (temps libre de retraité(e) avec une activité professionnelle), rachat de trimestre(s), cumul emploi-retraite (retraite et activité professionnelle)...
- ▶ En définissant les choix du moment opportun pour votre départ à la retraite.

Notre objectif

- ▶ Vous permettre de profiter pleinement de vos droits acquis à la retraite en toute tranquillité.
- ▶ Vous aider à prendre toute(s) décision(s) éclairée(s) par la connaissance des revenus futurs et date de départ à la retraite, pour conserver votre train de vie.
- ▶ Vous accompagner dans la durée en toute indépendance des caisses de retraite et de tout organisme financier.